

L'union, c'est leur force !

La première coopérative
de construction de Gironde

ZOOM

CONNECTEZ-VOUS !

NOUVEAU
SITE INTERNET
EN LIGNE

CAVIGNAC, CÉZAC, CIVRAC-DE-BLAYE, CUBNEZAI, DONNEZAC, GÉNÉRAC, LARUSCADE,
MARCENAI, MARSAS, SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES,
SAINT-MARIENS, SAINT-SAVIN, SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE, SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC, SAUGON.



L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE
**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La Communauté de Communes Latitude Nord Gironde accueille avec satisfaction la création de la Coopérative de Construction, créée par des artisans locaux ouverts à de nouveaux modes de partenariat. Le développement économique représente en effet un atout majeur pour notre territoire s'il veut répondre à la demande d'emploi et à la création de services. La mise en chantier de l'Espace Public Numérique à Marsas participe aussi à cette dynamique et le recrutement d'un animateur est justifié par l'impact à venir de cet équipement. Ont été recrutés également deux instructeurs pour les opérations d'urbanisme afin d'apporter aux habitants et aux communes un service de proximité. Les personnes âgées pourront, après le service de portage de repas à domicile, bénéficier d'un nouveau service : « le petit bricolage ».

Chacun pourra compléter sa connaissance de notre Communauté de Communes en accédant au nouveau site internet mis en ligne au mois de septembre et qui présente tous les services proposés par notre collectivité au profit de nos concitoyens.

Pierre ROQUES
Président de la CdC
Latitude Nord Gironde

CULTURE

Livres en citadelle et dans les bibliothèques du territoire !



Fidèles partenaires de *Livres en citadelle*, la Communauté de Communes et son réseau de 6 bibliothèques organisent « à domicile » des rencontres littéraires avec les auteurs présents pour la Fête du livre à Blaye.

**À la bibliothèque de Laruscade,
le samedi 5 décembre à 10h**

> Petit déjeuner littéraire avec Daniel Duhand, grand reporter et auteur d'une bande dessinée *Les poilus d'Alaska* dans laquelle il raconte l'histoire d'une meute de 400 chiens de traîneau d'Alaska mobilisée durant la Seconde Guerre mondiale.

> **Entrée libre**

> **Informations auprès de l'Office de Tourisme au 05 57 58 47 79
ou auprès de votre bibliothèque**

**À la bibliothèque de Saint-Savin,
le vendredi 4 décembre à 19h30**

> Apéritif littéraire avec Laurence Peyrin, journaliste pendant vingt ans et auteur de roman dont, cette année, *La drôle de vie de Zelda Zonk* récompensé en mai par le Prix Maison de la Presse 2015.

**À la bibliothèque de Saint-Yzan,
le jeudi 3 décembre à 19h**

> Apéritif littéraire avec Anne-Sophie Ferry, auteur d'un roman, *Le royaume de Tristan*, sur son combat contre les institutions et l'autisme dont souffre son fils.

Melismell, chanteuse engagée !



Après un premier disque prometteur, Melismell arpente avec **Droit dans la gueule du loup**, son 2^{ème} album, un territoire de mélancolies réalistes et de poésie noire.

Elle traite des maux de la société moderne, sans détourner les yeux, avec rage, sincérité, profondeur et compassion. Exclusion, écologie, injustices, futilités de l'existence, racisme,

philosophie, misogynie, misandrie sont ses thèmes de prédilection et ses chansons dans la lignée d'un militantisme hérité de Noir Désir, Léo Ferré ou Mano Solo.

Melismell a obtenu plusieurs distinctions : Prix Georges Moustaki 2011, Coup de cœur Charles Cros 2013 pour l'album *DGL*. Une p'tite scène de l'IDDAC à découvrir !

> **Vendredi 6 novembre 2015, à 19h30, salle des fêtes de Civrac-de-Blaye**

> **6 € : Tarif unique - Gratuit pour les enfants, apéritif offert**

> **Infos et réservations au 05 57 58 47 79**

Le nouveau site internet est en ligne

Aux couleurs de la nouvelle charte graphique de la communauté de communes, le nouveau site Internet est en ligne depuis le 21 septembre. Complet, pratique, facile d'utilisation, un accès à toutes les informations en moins de 3 clics !



« Nous avons souhaité doter la collectivité d'un outil de communication numérique de qualité. Tourné vers l'utilisateur, il a été conçu pour répondre de manière simple et rapide aux besoins des habitants du territoire, les particuliers, mais aussi les entreprises ou les visiteurs de passage. »

Odile Duhard, vice-présidente en charge de la communication

Depuis la page d'accueil, l'accès est direct et intuitif vers toutes les rubriques qui concernent les questions de la vie quotidienne : l'annuaire des associations, les horaires des bibliothèques, les modalités d'inscription aux ALSH, à la crèche ou aux chèques musique, l'agenda des animations culturelles ou la présentation des différents services à la personne.



Un site qui s'adapte à tous les appareils numériques.

De même, si l'internaute est une entreprise qui cherche à s'implanter, toutes les informations économiques sont rapidement disponibles. Enfin, le touriste souhaitant préparer son séjour, dispose de 4 onglets immédiats (se cultiver, se dépenser, se restaurer ou se loger) recensant les propositions touristiques du territoire, traduites en anglais. Besoin d'un renseignement ? Cliquez !

-> www.latitude-nord-gironde.fr

Bienvenue aux nouveaux !

Vous les avez peut-être déjà rencontrés à la halte garderie, à la Maison de la Petite Enfance ou dans vos démarches de demande d'un permis de construire. Quatre nouvelles personnes sont venues compléter ou renforcer les équipes qui sont au service des habitants du territoire. Présentation.



> Arnaud Laperche, animateur de l'espace public numérique

En poste depuis la fin juillet, il travaille déjà à l'ouverture de l'espace public numérique de Marsas attendu en avril 2016. Animateur, pédagogue, passionné de nouvelles technologies,

Arnaud Laperche suit le chantier, organise le service, élabore le plan de communication et prospecte des entreprises et des administrations qui accepteraient de délocaliser l'activité de leurs salariés en télétravail un jour ou deux par semaine.

Des premiers contacts ont aussi été noués avec des travailleurs indépendants intéressés par le co-working.

Contact :

pole.numérique@latitude-nord-gironde.fr



> Eric Noël et Ayoub Aichi, instructeurs des droits du sol

Un service mutualisé a été créé par la communauté de communes, pour pallier la fin de l'instruction des autorisations d'urbanisme assurée par les services de l'État. Demande de permis de construire, déclaration préalable de travaux ou autres autorisations relatives à l'urbanisme sont désormais instruites par Eric



Noël, ancien instructeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), et Ayoub Aichi qui travaillera aussi sur des projets d'aménagement du territoire.

Des profils complémentaires pour une plus grande efficacité.

Contacts : urbanisme@latitude-nord-gironde.fr
urbanisme.aménagement@latitude-nord-gironde.fr

Pour les rencontrer -> tous les mardis matin de 9h à 12h, sur rendez-vous.



> Céline Lalande, la nouvelle directrice de la Coccinelle

Depuis la rentrée, Céline Lalande est la nouvelle directrice de la halte-garderie itinérante. Après une expérience en crèche

associative, cette éducatrice de jeunes enfants a choisi la Coccinelle pour élargir son horizon professionnel. Elle voyage désormais sur cinq communes du territoire, à la rencontre des enfants de 3 mois à 4 ans.

Contact : coccinelle@latitude-nord-gironde.fr

Un service de petit bricolage à domicile

Changer une ampoule, poser un rideau ou une barre d'appui, pour ces petites interventions pour lesquelles l'appel à un professionnel serait disproportionné, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) propose désormais aux personnes isolées ou en situation de handicap, un petit coup de main (ou de tournevis) pour leurs travaux à domicile.



« Après le portage de repas, le transport à la demande et la téléassistance, ce nouveau service s'intègre dans une démarche globale du CIAS en matière de prise en charge des personnes âgées sur notre territoire. Cette action permettra aux personnes isolées ou en perte d'autonomie de rester le plus longtemps vivre chez elles. »

Christian Boulan,
Vice-Président du CIAS

Pour qui ?

- Les personnes âgées de plus de 60 ans
- Les personnes de moins de 60 ans, souffrant d'un handicap temporaire ou définitif

Ce service s'adresse surtout aux personnes entrant dans cette catégorie ne bénéficiant pas de relais familiaux ou sociaux à proximité directe.

Pour quels travaux ?

Brancher un appareil électrique, changer un joint, déboucher un siphon, remplacer une poignée, poser des étagères, un miroir ou des rideaux, installer une bouteille de gaz ou une barre d'appui... des interventions élémentaires, occasionnelles et limitées dans le temps.

Ne sont pas éligibles les travaux qui demandent l'intervention d'un professionnel. Le CIAS se réserve le droit de ne pas intervenir pour tous travaux trop volumineux.

Qui vient chez vous ?

La prestation est assurée par les agents du service technique de la communauté de communes.

Quand ?

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.



Comment ?

Il faut remplir un dossier de demande auprès de votre mairie.

Combien ça coûte ?

- 15 € de l'heure pour les personnes de plus de 60 ans ou les personnes handicapées de moins de 60 ans, imposables
- 10 € de l'heure pour les plus de 60 ans non imposables et ne bénéficiant pas du minimum vieillesse
- Un tarif solidaire : 5 € de l'heure pour les personnes percevant l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou les minima sociaux.

En plus, sera facturé, à prix coûtant, le coût d'achat du matériel qui serait acquis pour l'accomplissement de l'intervention.

> Pour toute question :
Votre mairie ou le CIAS : 05 57 58 67 16



De nouveaux tarifs pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)



Stables depuis 6 ans, les tarifs des ALSH seront modifiés à compter du 1^{er} janvier 2016 du fait d'un contexte budgétaire contraint et de nouvelles charges. Un tarif équitable calculé selon les revenus des familles. Une condition pour maintenir la qualité de l'accueil des enfants.



Un tarif équitable

Si tout le monde participe à l'effort financier, chacun le fait selon ses revenus puisque le tarif, entre 5 € et 25 € par jour, est établi en fonction du quotient familial.

Un nouveau tarif

Aujourd'hui, le tarif du centre de loisirs est calculé ainsi :

Quotient familial de votre famille/quotient familial moyen sur le territoire x 7 €.

À partir de janvier, si votre quotient familial est inférieur à celui du territoire, le multiplicateur passe à 8 €. S'il est supérieur, il sera de 9 €.

Concrètement, si votre quotient familial est

inférieur à 815 (soit plus d'un tiers des familles de la communauté de communes) : la hausse sera de 0,60 € à 1 € si vous avez un enfant ; de 2 € à 3,47 € si vous en avez deux.

L'effort sera ainsi consenti par toutes les familles, cependant dans une moindre mesure pour les plus modestes d'entre elles.

Pourquoi ?

- Parce que les tarifs n'ont pas été revus depuis 2009.

- Parce que le service a vu ses charges augmenter de manière substantielle, suite à ses évolutions subies de fonctionnement, et à des modifications législatives qui alourdissent les coûts de personnel (+ 20 %).

Le coût réel du service est supporté à :

23 % par les familles
77 % par les collectivités
 (Communauté de Communes, CAF, MSA...)

À NOTER

Le tarif dégressif à partir du second enfant est maintenu, avec une remise de 2 € pour chaque enfant de la fratrie si les enfants sont présents le même jour.

Afin de donner une place aux communes qui composent le territoire, nous leur consacrons deux pages du mag'. Zoom sur Civrac-de-Blaye !

Civrac-de-Blaye, le charme tranquille



CIVRAC-DE-BLAYE EN BREF :

- > 1 330 hectares
- > 33 hameaux
- > 842 habitants
- > 10 associations
- > 1 école, 80 élèves
- > 29 kms de voirie
- > 8 gîtes ou chambres d'hôtes
- > 7 viticulteurs, 6 artisans,
1 cave coopérative
- > 1 transporteur routier
- > 1 restaurant réputé,
le Phileas Fogg

UNE CANTINE PAS COMME LES AUTRES !

À Civrac-de-Blaye, c'est l'association des parents d'élèves qui gère les repas : achats, élaboration des menus, facturation aux parents... C'est la mairie qui gère le personnel et a en charge le matériel et les locaux. Civrac-de-Blaye est commune pilote désignée par le Pays pour augmenter la part de produits bios et produits en circuit court.



3 questions à Hervé Lecointe, Maire de Civrac-de-Blaye Conseiller communautaire

Pouvez-vous nous présenter votre commune ?

Civrac-de-Blaye est une commune rurale, verdoyante, calme du fait d'un habitat dispersé sur de nombreux hameaux. Des sentiers de randonnée, des vignes, une belle église et sa charpente en coque de bateau qui valent le détour, la commune présente la particularité d'avoir 8 gîtes ou chambres d'hôtes qui sont toujours pleins. Outre le charme de la ruralité, Civrac-de-Blaye est aussi idéalement située entre Blaye, Bordeaux, Saint-Emilion et le Médoc accessible par bac. J'ajouterai, pour ceux qui y vivent tous les jours, que c'est une commune bien vivante, notamment grâce à l'école et au dynamisme de ses associations.

Quels sont les grands projets de votre mandat ?

L'école est la première de nos priorités. Avec un an de recul, nous sommes plutôt fiers de la manière dont la réforme des rythmes scolaires a été mise en œuvre dans notre école. Nous proposons à nos familles des TAP de qualité, variés (théâtre, zumba, danse moderne, initiation à la vidéo, anglais, jardinage, sport, encre de Chine...) et remportant un franc succès auprès des enfants.

En ce qui concerne les investissements, nous avons refait la cour de l'école et nous devrions, l'an prochain, entreprendre la rénovation complète et la mise en accessibilité des sanitaires. Nous consacrerons aussi une part importante de notre budget à sécuriser les voiries et les cheminements piétons, notamment des Michauds vers l'école en créant des trottoirs.



À CIVRAC-DE-BLAYE, LA CDC L'A FAIT

> Enfance

- Halte-Garderie Itinérante
= 1 enfant
- Maison de la Petite Enfance
= 3 enfants
- Sports Vacances
= 6 enfants
- ALSH = 14 enfants
- RAM = 6 assistantes maternelles

> Social

- Transport de proximité
= 9 inscrits
- Portage de repas
= 3 bénéficiaires
- Téléassistance = 1 bénéficiaire



Christophe Vacher
1^{er} Adjoint, Conseiller
Communautaire



Civrac-de-Blaye dans la communauté de communes : les enjeux, des risques, des opportunités ?

La mutualisation de certains achats ou services ne peut être qu'un plus pour une petite commune comme Civrac-de-Blaye. Ainsi, nous pourrions espérer rénover nos vestiaires et rouvrir notre stade s'il était identifié comme un site d'intérêt communautaire que nous partagerions avec les communes voisines. Pour la population, la communauté de communes signifie l'accès à des services très importants que nous n'aurions pas pu financer : crèche, centre de loisirs, services à la personne ou tout récemment, instruction des demandes d'urbanisme.



TAP : franc succès pour l'activité jardinage

Élection du premier conseil municipal des enfants !

Le 16 octobre dernier, étaient élus les 7 membres du tout nouveau conseil municipal des enfants. Ouvert aux élèves de CM1 et CM2, il a été l'occasion d'une leçon de démocratie bien réelle : campagne électorale, carte d'électeur, passage par l'isoloir et vote dans l'urne, dépouillement du scrutin et proclamation des résultats. Avec la création du logo du CME, c'est donc parti pour un an de mandat et une mission : « écouter les autres, réfléchir pour trouver des solutions et faire des projets susceptibles d'améliorer le quotidien de tous. »

L'union, c'est leur force !



Un des premiers chantiers, à Saint-Girons-d'Aiguevives

Huit entreprises du bâtiment du territoire viennent de s'unir pour créer une coopérative de construction. Une première en Gironde !



Patrice Cazimajou

L'idée lui trottait dans la tête depuis un moment... « J'ai manqué plusieurs chantiers du fait d'être un artisan indépendant, explique Patrice Cazimajou, patron de l'entreprise de maçonnerie du même nom. Les gens qui font construire ou qui entreprennent de gros travaux veulent un seul interlocuteur et des assurances. » Aussi, quand, lors d'une réunion organisée par la Communauté de Communes et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), avec les artisans du territoire, il découvre des possibilités

de groupement et, surtout de coopérative, il se lance. « J'ai mis 2 ans à convaincre d'autres artisans. La coopérative reste une forme mal connue et l'idée n'est pas encore entrée dans les mœurs. C'est plutôt chacun pour soi ! ». Mais sa persévérance porte ses fruits et un groupe de travail se constitue fin 2014. Plusieurs bonnes fêtes se sont penchées sur son berceau : la CMA, l'Union Nationale des Coopératives Artisanales de Construction et la Communauté de Communes. « Prêt de locaux, aide aux démarches, soutien moral aussi, un grand merci à la communauté de communes qui nous a même offert le pot d'inauguration », souligne Patrice Cazimajou, la coopérative du bâtiment de l'Estuaire naît officiellement le 4 septembre dernier.

L'objectif : de nouveaux marchés

La coopérative a pour vocation principale de répondre aux marchés publics et de proposer une offre globale pour les constructions individuelles. « Tout en conservant nos entreprises et en portant les valeurs de l'artisanat, notre offre va du dessin à la remise des clés en passant par toutes les étapes de la construction. Pour le client, c'est rassurant,

il n'y a qu'un seul responsable du chantier et il bénéficie de l'ensemble des garanties (décennale, dommage ouvrage, parfait achèvement...) proposées par un constructeur. »

Développement économique solidaire et local

Une entreprise = une voix, le principe de la coopérative est simple et extrêmement démocratique. De même que la redistribution des dividendes calculée au prorata du chiffre d'affaires ou la gestion de l'entreprise assurée par 3 co-gérants à tour de rôle. Une nouvelle forme d'entrepreneuriat solidaire qui est un vecteur certain de développement économique local : la coopérative en mutualisant certains services (secrétariat, comptabilité, communication...) devrait créer des emplois sur le territoire. « Nous sommes confiants, indique Patrice Cazimajou, les premières démarches commerciales sont très bien accueillies et les premières commandes dépassent les 300 000 €. »

De l'étude à la livraison du chantier :

Une entreprise de maçonnerie gros œuvre (SAS Cazimajou), des entreprises d'électricité (SARL Peuch), de plomberie, chauffage (SAS Fautouvoir), de menuiserie couverture (SARL Laurent Videau), de maîtrise d'œuvre (Sud-ouest conception), plâtrerie (SARL Æ), revêtements sols et murs (Carrelage 33) et une entreprise générale du bâtiment (SAS SLG Construction).

Contact : Coopérative du bâtiment de l'Estuaire
500, le petit Paye - 33920 Saint-Savin
cbestuaire@gmail.com